

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 3 MAI

LES PAROLES ET LES ACTES

M. Sadi Carnot, répondant au discours du maire de Saintes, a déclaré qu'il était partisan de la « République libérale »; à Bordeaux et à Rochefort, en décorant deux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, il a voulu, a-t-il dit, « décorer l'ordre tout entier » et il a salué avec une respectueuse sympathie les héroïnes de la Charité. Ce langage contraste avec les premiers mots du nouveau Président parlant, en entrant à l'Elysée, de combattre les catholiques « l'ennemi commun » pour tous les républicains.

Nous constatons avec plaisir que les voyages portent conseil et que l'attitude des populations a servi d'avertissement.

Mais il ne faudrait point pour des paroles, dont il convient de louer M. Sadi Carnot, se laisser aller à des espérances qui causeraient des déceptions. A la veille des élections municipales, le chef de l'Etat a voulu rassurer les catholiques, ce qui ne veut pas dire que, dès le scrutin fermé, son gouvernement ne les persécutera pas.

Est-ce, en effet, pour faire l'union, pour suivre une politique de justice et de liberté qu'il a choisi pour ministres M. Floquet, dont le programme radical épouvante et scandalise la France, M. de Freycinet, le pusillanime auxiliaire des sectaires dont M. Goblet est le complice intéressé?

Les actes démentent les propos; les bonnes paroles de M. Sadi Carnot ne sauraient racheter les mauvaises actions de la République.

LA MAISON DE FRANCE

Comme nous le disions hier, Madame la Comtesse de Paris est arrivée lundi matin, à cinq heures vingt-cinq minutes, à Paris, avec la princesse Hélène et les jeunes princesses et princesses d'Orléans. Elle était ac-

compagnée par M. le duc de la Trémouille, qui était allé la chercher à Séville.

Madame la Comtesse de Paris s'était arrêtée en route à Madrid, où elle a séjourné au palais royal.

Les jeunes princes et princesses sont partis pour l'Angleterre. Madame la Comtesse de Paris, la princesse Hélène et le duc de la Trémouille ont quitté Paris lundi soir, à sept heures quarante-cinq minutes, par la gare du Nord, pour se rendre en Angleterre via Calais.

Madame la Comtesse de Paris est arrivée mardi matin à Sheen House.

La famille de l'auguste exilé se trouvait donc réunie autour de lui mardi 1^{er} mai, jour de la Saint-Philippe.

INFORMATIONS

MAUVAIS SIGNE.

Lors de sa visite à l'hôpital du Val-de-Grâce, en décembre dernier, M. le Président Carnot attacha la croix d'honneur sur la poitrine de la supérieure des Sœurs attachées à l'hôpital militaire en lui disant sur un ton ému :

« Ma Sœur, c'est vous toutes que je décore. »

Evidemment M. le Président Carnot voulait ainsi témoigner à toutes les Sœurs sa reconnaissance pour le dévouement qu'elles apportaient au chevet des malades.

Quelques jours après, l'hôpital Cochin était laïcisé et les Sœurs renvoyées.

Il y a quatre jours, M. le Président Carnot, visitant l'hospice des Enfants assistés à Bordeaux, dit à la supérieure :

« Vous portez un costume que j'aime à voir dans les établissements charitables, et pour lequel je professe la plus grande sympathie. »

Au cours de sa visite à l'hôpital maritime de Rochefort, le Président de la République a remis la croix de la Légion-d'Honneur à la sœur Saint-Eloi, à qui il a dit, comme aux Sœurs du Val-de-Grâce :

« En vous décorant, je décore l'ordre tout entier. »

A la place des dignes Sœurs de Bordeaux et de Rochefort, nous commencerions nos paquets.

Le *Petit Moniteur* ne veut pas que les conservateurs donnent leur appui à l'opportuniste, que le boulangisme bat en brèche aujourd'hui; et voici pour quelles raisons :

« De tous les partis qui se sont succédé aux affaires, l'opportuniste est en réalité celui qui a fait le plus de mal aux conservateurs, celui qui a le plus travaillé pour dépouiller la France de ses institutions conservatrices et y préparer la voie au pire radicalisme.

Il a englouti des millions, des centaines de millions dans des travaux publics improductifs; il a déchaîné la persécution religieuse avec un système scolaire sans mesure; il a porté atteinte au principe de l'immovibilité de la magistrature en fauchant d'un seul coup six cents magistrats dans nos cadres judiciaires, pour y placer ses créatures; il a donné le premier coup de pioche contre la Constitution de 1875, en élevant le chiffre des électeurs sénatoriaux, de telle sorte qu'en voulant enterrer la révision, il a créé un point d'appui sérieux à ceux qui poursuivent la suppression du Sénat; enfin, il a affaibli la France en se jetant tête baissée dans les fantasmagories de la politique coloniale. »

Sans oublier que le Président du parti opportuniste, M. Carnot, a dit, le jour de son élection: « La droite, voilà l'ennemi ». Qu'il se débrouille aujourd'hui sans nous, tel est l'argument de notre confrère.

UN NOUVEAU MODE D'ÉLECTION

Un journal parle d'un troisième mode de scrutin pour l'élection des députés. Il s'agirait du scrutin de liste par arrondissement.

Le grand inconvénient pour le scrutin d'arrondissement, c'est de ne tenir aucun

compte de la population de cet arrondissement ayant, par exemple, 20,000 électeurs, et qui a droit à un député comme celui qui a 100,000 électeurs.

Le mode de scrutin proposé obvierait à cet inconvénient et on accorderait aux arrondissements une représentation proportionnelle à leur population.

Les arrondissements ayant droit à plusieurs députés les nommeraient au scrutin de liste.

Le même journal ajoute que si le scrutin d'arrondissement était rétabli, le gouvernement soutiendrait à la tribune ce troisième mode de votation, auquel de nombreux députés se rallieraient volontiers.

Le *Rappel* dédie au général Boulanger ce petit rapprochement, qui ne laisse pas d'être assez piquant :

Paroles du prince Louis-Napoléon, le 9 septembre 1849 :

« Vous avez pensé, messieurs, que mon nom serait utile à la France; vous vous êtes dit qu'étranger à tous les partis, je n'étais hostile à aucun, et qu'en réunissant sous le même drapeau tous les hommes dévoués à notre patrie, je pourrais servir de point de ralliement dans un moment où les partis semblaient acharnés les uns contre les autres. »

Paroles du général Boulanger, le 27 avril 1888 :

« Cette République, on vient de vous le dire, ne doit pas être une République étroite, fermée... »

« Jeté dans la politique par ceux-là mêmes qui m'accusent d'en faire, je n'ai qu'un désir: voir mon nom servir de ralliement à tous les citoyens, pour sortir de l'état anarchique dans lequel nous nous enlisons chaque jour davantage. »

UN NOUVEAU DUEL

Une rencontre entre le duc de Gramont et M. Emile Raimbeaux a eu lieu mardi dans

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA PETITE-NIÈCE D'O'CONNELL

Fergus Mac-Gaway était un homme intelligent, droit et ferme. Il aimait beaucoup la mer et la pêche, et souvent sa petite barque blanche courait entre les îles de l'Océan. Les pêcheurs de Dumborough l'avaient élu chef de leur corporation, et il vivait heureux au milieu d'eux, quand un jour, un jour d'orage, un navire en perdition fut signalé sur les rochers qui font face à Dumborough. N'écoulant que son courage, et son devoir de chef entraînant au secours du navire, Fergus partit. La tempête était horrible. Quand elle s'apaisa, presque toutes les barques étaient rentrées au port; mais la marée montante ne rendit à mistress Mac-Gaway qu'une épave du bateau de son mari. Il était mort victime de son dévouement, mort en chrétien. Ce fut la seule consolation qui soutint la pauvre veuve au milieu de sa douleur, et aussi les caresses d'Ellen qui n'avait que treize ans. Pour elle, pour cet enfant si chère, mistress Mac-Gaway eut la force de se rattacher à la vie; elle eut la joie de la voir devenir bonne, douce,

pieuse et jolie comme elle l'avait été. Elle resta au Fern-Cottage, vivant de ses souvenirs, s'enfermant chez elle, et n'en sortant que pour aller à l'église ou visiter les pauvres. Les jours s'écoulaient ainsi, les uns après les autres, tous remplis de calme et de paix, et les pêcheurs de Dumborough entouraient d'une affection respectueuse la veuve de Fergus Mac-Gaway, la nièce d'O'Connell, et la descendante des anciens chefs du clan.

Aussi, dès que Glenford eut été au village, comme le lui avait dit le curé, pour faire préparer ce qui était nécessaire à l'enterrement, l'émotion fut grande à Dumborough. Les pêcheurs en causèrent en allant à leurs barques, ils sentirent la perte qu'ils venaient de faire, et dans ces braves cœurs un regret passa. Quant à leurs femmes qui étaient habituées à voir mistress Mac-Gaway venir s'asseoir dans leurs cabanes, causer avec elles, leur donner de bons conseils et quelquefois un vêtement ou quelques menus objets dont elles avaient besoin, la nouvelle apportée par Glenford les fit pleurer; puis elles pensèrent à cette jolie Ellen qui faisait jouer leurs petits enfants, et on la plaignit du fond du cœur. Enfin, après le dîner de midi, les mères appelèrent leurs enfants, elles attachèrent leurs bonnets de dentelle et prirent le chemin de la montagne, le rosaire à la main.

Elles venaient rendre à mistress Mac-Gaway l'honneur qu'en fait aux morts à la campagne,

celui de prier auprès d'eux. Elles ne s'étaient point entendues pour cela, c'était leur cœur qui les poussait au Fern-Cottage, la vénération aussi dont on entourait la morte, qui était regardée comme une sainte. Et ces femmes simples accomplissant ce qu'elles croyaient être un devoir, faisaient preuve, sans le savoir, d'une délicatesse de sentiments qui ne se rencontre ordinairement que dans ceux que l'éducation a façonnés.

On avait apporté dans le salon le corps de mistress Mac-Gaway, car la vieille Betsy se doutait bien qu'on viendrait en grand nombre, et elle ne voulait pas qu'on encombrât la maison de bruit et de mouvement en montant et descendant sans cesse l'escalier de bois.

Tout autour du lit de la morte, Ellen avait mis des guirlandes de bruyère rose et des bouquets de fougère. Mistress Mac-Gaway, la tête appuyée sur un oreiller, semblait dormir doucement. Son visage avait pris cette pâleur de cire qui amenuise et adoucit les traits; ses yeux étaient fermés; sur son front on avait posé une couronne de reines-des-prés, blanches et embaumées, ses mains étaient croisées sur sa poitrine, et un chapelet était roulé entre ses doigts. Enfin, par un sentiment de pitié filiale, Ellen avait mis sur le cœur de mistress Mac-Gaway une miniature de son père, ne voulant pas séparer sur ce lit de mort ceux qui s'étaient tant aimés pendant la vie.

A droite de l'appartement, devant la cheminée, il y avait deux prie-Dieu, sur lesquels étaient agenouillés le curé de Dumborough et Ellen, dans sa longue robe noire, les yeux gonflés de larmes.

Les femmes des pêcheurs arrivèrent les unes après les autres; elles s'approchaient de la morte, baisaient le Christ qu'elle tenait dans ses mains, et le faisaient embrasser à leurs petits enfants; puis elles priaient un instant, jetaient un regard de compassion vers Ellen, et sortaient en pleurant. La salle était sans cesse pleine: on l'avait laissée dans le demi-jour, et le silence qui régnait partout n'était troublé que par le cliquetis des chapelets et les pas étouffés de ceux qui allaient et venaient.

Enfin le jour baissa. Ellen était assise dans un fauteuil, incapable de s'enlever davantage la fatigue qui l'accablait; l'émotion l'avait rendue pâle, quand, tout à coup, Betsy, qui était près de la porte, fit un mouvement; elle entendit des pas d'hommes qui s'approchaient. C'étaient les pêcheurs de Dumborough qui venaient rendre hommage à la mémoire de mistress Mac-Gaway. Leur chef était à leur tête: c'était un grand vieillard aux cheveux blancs, longs et frisés; il était encore droit et vert, et portait vaillamment ses soixante-dix-huit ans; dans son œil vit se confondaient beaucoup de malice et beaucoup de bonté, et en ce moment-là une ombre de chagrin. Il marchait

une propriété du Vésinet. L'arme choisie était l'épée.

A la troisième passe, le duc de Gramont a reçu dans le flanc droit un coup d'épée qui a amené une hémorragie abondante et qui a nécessité la fin du combat.

Les deux adversaires se sont réconciliés sur le terrain.

Les témoins étaient, pour le duc de Gramont: le général prince de Bauffremont et le marquis de Lagrange; et pour M. Raimbeaux: M. Alfonso de Aldama et M. Henri Cartier.

Le duc de Gramont est le fils de l'ancien ministre des affaires étrangères sous l'Empire. Il a épousé M^{lle} de Rothschild.

M. Raimbeaux est le fils de l'ancien écuyer de Napoléon III, dont on se rappelle la présence d'esprit lors de l'attentat de Berzowski.

LES CALOMNIATEURS DES URSLINES DE GRENOBLE.

Sous ce titre, on lit dans le *Vrai Dauphiné*:

« Le 19 avril, le tribunal de Tours a condamné *Tours-Journal* à 500 fr. d'amende, à 50 fr. de dommages-intérêts, à l'insertion du jugement de condamnation dans ses colonnes, et à des insertions dans d'autres feuilles, jusqu'à 200 fr. Et de six!

» Le 25 avril, le tribunal de Chaumont a condamné la *Gazette des Travailleurs* (Roret, député, rédacteur en chef), à 50 fr. d'amende, 100 fr. de dommages-intérêts et deux insertions. Et de sept!

» Le 26 avril, l'affaire du *Petit Dauphinois* est venue au tribunal correctionnel de Grenoble. M. Beudin, après deux mois écoulés depuis l'assignation, a demandé le renvoi de l'affaire à six semaines ou deux mois... Le tribunal n'a voulu accorder que quinze jours au plus. M. Beudin a déclaré alors faire défaut et s'est retiré. M. Morin, bâtonnier, a exposé alors la demande du couvent de Sainte-Ursule. On s'accorde à dire que cette plaidoirie a été une des meilleures et des plus spirituelles de l'excellent avocat. Le ministère public a conclu à l'application de la loi. Le tribunal a renvoyé son jugement à lundi.

» Nous cherchons en vain dans le *Petit Dauphinois* de vendredi la trace de l'affaire.

Il paraît qu'à Tours, à Chaumont et à Grenoble, il y a encore des juges. Ces villes sont vraiment privilégiées.

LES RADICAUX DE CHATEAU-CHINON

Les radicaux de la Nièvre sont dans la consternation. Les frères et amis de Château-Chinon viennent d'être sévèrement condamnés par le tribunal de cette ville. Le Conseil municipal radical avait chassé les Frères. Un procès s'en est suivi. La ville a été condamnée. Principal, frais et accessoires atteignent 83,600 francs! Les radicaux seront battus le 6 mai, lors du renouvellement du Conseil municipal. Les contribuables de Château-Chinon en ont assez

de ces fantoches ruineux pour leurs intérêts.

Chacun d'eux s'avança à son tour, prit le rameau de buis avec lequel on jetait de l'eau bénite sur le corps de mistress Mac-Gaway, fit une genuflexion et se releva, son chapeau à la main. Ellen, profondément émue et reconnaissante, tendait à tous ses doigts blancs et effilés qu'ils seraient dans leurs grosses mains rudes.

Puis leurs pas s'éloignèrent, tout resta dans le calme, et le curé enfin se leva pour partir.

(A suivre.) GERMAINE D'ANJOU.

Et le vieillard, se retournant, fit signe à deux hommes de s'approcher. Ils apportèrent aux pieds du lit une voile blanche faite avec des morceaux de toiles de toutes les barques de Dumborough, et qui était destinée à envelopper le cercueil. Elle était montée sur un mât de sapin, garni de ses cordages. Les deux pêcheurs la déroulèrent et la

fixèrent au pied du lit.

On annonce de Toulouse qu'un ancien planton du colonel commandant l'arsenal, actuellement surveillant à la cartoucherie du polygone, a été arrêté et conduit à la place.

Il a été trouvé porteur d'une cartouche du nouveau fusil Lebel qu'il avait eu l'imprudence de montrer à des artilleurs rentrant avec lui sur une prolonge d'artillerie.

Un brigadier instruit du fait arrêta le surveillant de la cartoucherie et le remit entre les mains des autorités militaires.

Un concours était ouvert depuis le 4^{er} janvier 1888 pour les paroles du poème lyrique: *Quatre-vingt-neuf*, qui sera mis en musique pour être exécuté lors de la distribution des récompenses de l'Exposition de 1889. Le jury vient de rendre son arrêt. Cent soixante et onze poèmes étaient déposés. Deux ont été choisis.

L'auteur du poème qui a remporté le prix (médaillon d'une valeur de 3,000 fr.), est M. Gabriel-Louis-Charles Vicaire, né à Belfort, le 24 janvier 1848. M. Gabriel Vicaire est un poète de talent, auteur des *Émaux Bressans* et de la *Légende de Saint-Nicolas*.

Le poème qui a remporté le second prix (1,000 fr.), est de M. Claude Couturier, né à Paris le 2 août 1858.

UNE MYSTIFICATION

Il y a quelques jours, le *Monde* publiait l'extrait suivant d'une lettre qui aurait été écrite par le général Boulanger:

« ... La France ne veut ni le retour à l'ancien régime, quelle que soit la forme qui le déguise, ni l'essai d'utopies funestes et impraticables. C'est parce que je suis l'adversaire le plus naturel de l'un et de l'autre qu'elle a placé sa confiance en moi. S'il n'en était pas ainsi, comment expliquer cette touchante sympathie du peuple à mon égard, qui résiste à la polémique la plus dissolvante et m'absout de ses souffrances? »

« ... Une nouvelle phase de notre ère politique commence. D'un bout de la France à l'autre, des pétitions se signent pour demander la révision de la Constitution. J'attends avec confiance les manifestations du pays.

« ... J'ai prouvé combien, en présence des grands intérêts de la société, je faisais abstraction de ce qui me touche. Les attaques les plus injustes et les plus violentes n'ont pu me faire sortir de mon calme. Quels que soient les devoirs que mon pays m'impose, il me trouvera décidé à suivre sa volonté, et, croyez-le bien, la France ne périra pas dans mes mains. »

Et le *Monde* demandait l'opinion des feuilles boulangistes sur cette lettre. Aussitôt, le plus officiel des journaux du général

se pencha vers le général et dit :

« Si on veut savoir de qui sont réellement ces paroles, voici :

» Elles ont été prononcées, le 1^{er} juin 1854, par le prince Louis-Napoléon, dans un banquet que lui avait offert la ville de Dijon à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de Tonnerre. »

de proclamer excellentes les déclarations formulées dans le document ci-dessus.

Le lendemain, on lisait dans le *Monde*:

« Si on veut savoir de qui sont réellement ces paroles, voici :

» Elles ont été prononcées, le 1^{er} juin 1854, par le prince Louis-Napoléon, dans un banquet que lui avait offert la ville de Dijon à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de Tonnerre. »

M. Boulanger imite tellement Napoléon III que ses meilleurs amis ne savent plus distinguer entre ce qui émane de lui et ce qui émane de l'Empereur. Et ils applaudissent à tort et à travers paroles de Boulanger et paroles de Napoléon III, comme ils applaudiraient Napoléon III lui-même, s'il réapparaisait.

FIN DU VOYAGE DE M. CARNOT

A CHATEAU-DU-LOIR

Le train présidentiel s'est arrêté mardi à Château-du-Loir pendant quelques minutes.

M. Carnot a trouvé une nombreuse assistance, composée de tous les fonctionnaires de l'arrondissement de Saint-Calais et de tous les chefs de service de l'arrondissement du Mans. Parmi ces derniers, on remarquait MM. les généraux Thomassin et de Verdière.

M. le préfet, retenu par une grave indisposition, s'était fait représenter par M. Abeille, secrétaire général de la préfecture.

La municipalité de Château-du-Loir a souhaité la bienvenue à M. Carnot, qui a répondu par quelques paroles très cordiales.

La ville était superbement pavoisée. Une foule considérable, dit la *Petite France*, a acclamé le premier magistrat de la République.

DE CHATEAU-DU-LOIR A PARIS

A Château-du-Loir, Pont-de-Braye, Besse, Courtalain, Saint-Pellerin, des manifestations enthousiastes, continue la feuille du fidèle Wilson, se sont produites. On a crié: « Vive Carnot! » pendant que la musique exécutait la *Marseillaise*.

Lorsque le train présidentiel s'est arrêté à Chartres, M. Noël Parfait, doyen de la députation du département, s'adressant à M. Carnot, a dit: Les députés d'Eure-et-Loir sont très heureux de vous saluer, monsieur le Président, et de vous féliciter à la dernière étape de votre beau voyage; nous sommes assurés qu'il sera infiniment utile.

Voici un mot de Sadi, que relatent, sans rire, les journaux amis de la présidence:

« A Chartres, M. Carnot descend et reçoit dans un salon les fonctionnaires civils et militaires. Le maire prononce un discours, mais il s'embrouille et reste en plan.

« — Je sais ce que vous voulez dire, lui répond le Président, et je vous en remercie. »

Le dernier arrêt du train présidentiel a eu lieu à Saint-Cyr, où le général Tramond a présenté à M. Carnot une délégation des officiers et des élèves de l'École spéciale militaire. Ceux-ci ont obtenu un congé de deux jours.

RENTREE A PARIS

Nous disions hier que le Président de la République est arrivé à 7 heures 40 à la gare Montparnasse.

M. Carnot a été reçu par M. Floquet, autour duquel se tenaient quelques personnes.

Le Président de la République a échangé rapidement quelques paroles de bienvenue avec M. Floquet, puis il a traversé le salon d'arrivée et est monté en voiture.

Trois à quatre mille personnes stationnaient dans la cour intérieure, attendant l'arrivée du Président. Le service d'ordre était composé des agents des brigades centrales des 6^e et 4^e arrondissements, sous la direction de M. Caubet.

Les agents ont fait circuler la foule pour livrer passage aux voitures de la présidence. Dans la première, et sans escorte, comme au départ de Paris, avaient pris place le Président et son fils.

L'équipage présidentiel, un lerdan fermé, a descendu au grand trot la rampe de la gare, suivi d'une file d'autres voitures parmi lesquelles se trouvent celles de MM. Floquet, Lozé, Caubet, et de quelques personnages officiels.

Lorsque le cortège est arrivé au bas de la

rampe, des cris de: Vive Carnot! Vive Boulanger! A bas Boulanger! ponctués de coups de sifflets, se sont fait entendre.

Le Président a regagné l'Elysée par les boulevards Montparnasse, des Invalides, le pont des Invalides, l'avenue des Champs-Élysées. Il paraissait fatigué de son voyage.

Aucune arrestation n'a été opérée. En somme, pas d'incidents graves à signaler.

Le Président de la République a parcouru en sept jours 4,400 kilomètres environ. C'est beaucoup plus, après quatre mois de présidence, que M. Grévy en huit années.

LES VINS FRANÇAIS EN ANGLETERRE

Par 246 voix contre 121, la Chambre des communes d'Angleterre vient de voter une proposition tendant à frapper d'une surtaxe de 52 centimes par bouteille les vins étrangers importés dans le Royaume-Uni.

La taxe payée jusqu'ici était de 24 centimes environ par bouteille (2 fr. 50 la douzaine).

C'est donc à un droit total de près de 75 centimes par bouteille que cette importation est désormais soumise.

Le ministère anglais a beau affirmer qu'il n'est animé à l'égard de notre pays que des sentiments de l'amitié la plus pure: il n'est pas au pouvoir de l'éloquence de ses membres d'empêcher que sa proposition, bien qu'applicable en théorie à tous les pays étrangers, ne soit, en fait, exclusivement dirigée contre le nôtre.

L'Angleterre tire la totalité des vins qu'elle consomme, — à peu de chose près, — de trois pays: la France, le Portugal et l'Espagne.

Mais nos expéditions sont de beaucoup les plus importantes: elles atteignent le chiffre de 28,000 tonnes de 900 litres, alors que le Portugal et l'Espagne n'exportent que 15,000 et 18,000 tonnes.

Les expéditions réunies de tous les autres pays ne dépassent pas 8,000 tonnes.

Mais il existe une différence notable entre le mode d'exportation des deux pays que nous venons de citer et le nôtre.

Les vins de Portugal et d'Espagne ne sont jamais importés qu'en fûts: la surtaxe votée par la Chambre des Communes ne les atteint donc pas.

Au contraire, une partie des vins expédiés par nous en Angleterre — les vins de Champagne notamment — ne peuvent voyager et se conserver qu'en bouteilles.

Ainsi, nous envoyons approximativement chaque année en Angleterre 205,000 hectolitres de vins en fûts et 435,000 hectolitres de vins en tonnes.

Cela signifie que la surtaxe nouvelle, à laquelle échappent les importations portugaise et espagnole, va frapper les deux cinquièmes de l'importation française — et ne frappera que celle-là.

Et il ne s'agit pas là d'un impôt de médiocre importance.

Cent trente-cinq mille hectolitres représentent un total d'environ 16 millions de bouteilles: un impôt de 75 centimes par bouteille représente 42 millions de droits.

C'est, paraît-il, la perspective de cette copieuse recette, — réalisée aux dépens des consommateurs de vins français, — qui a décidé le gouverneur anglais à une mesure qu'il persiste à qualifier de « purement fiscale ».

La question est précisément de savoir comment le Fisc s'en trouvera.

Avant 1860, quand nos vins payaient à la douane anglaise une taxe de 5 shillings et demi par « gallon » (4 litres et demi), la consommation s'en élevait à 3,000 tonnes.

Le traité de 1860 abaissa ce droit à 1 shilling. La consommation, sous l'influence de cette réduction de taxe, a décuplé.

Il en est résulté que le Trésor anglais, bien que percevant sur chaque unité une taxe de plus de cinq fois inférieure à la taxe ancienne, a encaissé sur l'ensemble environ le double produit que les droits élevés lui procuraient.

Aujourd'hui on triple le droit sur les vins en bouteille. Il est probable que l'effet inverse va se produire. Le champagne et le bordeaux ne sont pas des boissons indispensables à la consommation courante. On en boira moins.

La mesure prise par le Parlement anglais aura donc pour effet, selon toute apparence, de porter un coup sensible à

